

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DES LÉGENDES (58 330 SAINT SAULGE)

DATE : jeudi 20 octobre 2022

LIEU : salle des cérémonies de la mairie de Saint-Saulge

DÉBUT DE SÉANCE : 17h30

PRÉSENTS :

Parents élus au conseil d'école : mesdames Gamet, Jardé, Briffault, Rollin

Élus : monsieur Cheveau, 3 ème adjoint au maire, adjoint aux travaux, à l'urbanisme et au cadre de vie.

Madame Beaume, déléguée départementale de l'Éducation nationale.

Équipe enseignante : mesdames Devillers, Duporge, Michelis, Hubert et Chevret

ABSENTS EXCUSÉS :

Mesdames , représentante de parents d'élèves au conseil d'école

Madame Baconier, madame Vadrot, enseignantes

Monsieur Gentil, maire de Saint-Saulge, Madame Delbove, adjointe au maire.

Les membres du RASED de Varennes-Vauzelles.

Madame Gély-Touzet, déléguée départementale de l'Éducation nationale.

Madame Paquet, inspectrice de l'Éducation nationale

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : madame Hubert.

PRÉSIDENTE DU CONSEIL : madame Chevret

CIRCULATION DE LA FEUILLE D'ÉMARGEMENT ET LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR.

ORDRE DU JOUR :

1. Objet et fonctionnement du conseil d'école
2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école
3. Informations sur l'équipe enseignante et les effectifs de l'école
4. Informations sur les modalités d'accueil actuelles dans le cadre du protocole sanitaire
5. Vote du règlement intérieur et information sur la charte de la laïcité
6. Informations sur l'association des p'tites légendes et l'U.S.E.P. (*Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré*)
7. Informations sur la sécurité dans les écoles et la mise en place du P.P.M.S. (*Plan Particulier de Mise en Sûreté*)
8. Projets pédagogiques et informations relatives à l'école et à chaque classe
9. Attribution des salles de l'école.

10. Questions diverses

1. Objet et fonctionnement des conseils d'écoles

Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative. La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret (article D. 411-2 du code de l'éducation).

Présidé par le directeur ou la directrice de l'école, le conseil :

- vote le règlement intérieur des écoles ;
- donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école ;
- évoque les éventuels problèmes d'hygiène ou de santé ;
- peut être informé sur le fonctionnement de la garderie, de la restauration scolaire et des activités périscolaires ;
- adopte le projet d'école.

Trois conseils d'école sont prévus, un par trimestre. Nous disposons de six heures pour les trois conseils qui seront réparties harmonieusement. En outre, un conseil d'école extraordinaire peut également être réuni à la demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres.

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière et ont voix délibérative. Ils peuvent assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative. Seuls les parents d'élèves élus titulaires ont le droit de vote au conseil.

Il est prévu la possibilité pour les participants d'adresser des questions à soumettre au conseil d'école dans un délai raisonnable avant la tenue de la réunion.

2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école

Les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école sont régies par la circulaire n° 2000-082 du 9 juin 2000 modifiée.

Les élections se sont déroulées le vendredi 7 octobre 2022 exclusivement par correspondance. L'école étant composée de cinq classes, dix parents d'élèves pouvaient être élus, cinq titulaires et cinq suppléants. Une liste de quatre candidates s'est soumise aux suffrages. Voici les résultats.

Inscrits	Votants	Blancs / nuls	Exprimés	Pourcentage
119	57	7	50	47,90%

Ont été élues titulaires : Justine Gamet, Déborah Jardé, Isabelle Briffault et Émilie Rolin

Les représentantes de parents d'élèves au conseil d'école disposent d'un tableau d'affichage à l'entrée de l'école. Elles peuvent également communiquer par l'intermédiaire du cahier de liaison des enfants ou par email. Une salle de l'école peut leur être mise à disposition pour l'organisation de réunions. Si elles le souhaitent et le demandent, elles peuvent utiliser les moyens de communication numérique de l'école.

Un espace numérique auquel les parents d'élève auraient accès est prévu : un scolnet va être créé concernant la classe des CM, quant à la classe d'ULIS, elle est déjà équipée. La classe de maternelle n'a pas de connexion internet, l'album des petits ne peut être alimenté et utilisé par les parents. Des travaux sont programmés pour rendre tout le nouveau matériel utilisable.

3. Informations sur l'équipe enseignante et les effectifs des écoles

Équipe enseignante

Mesdames Baconier, Devillers et Duporge intègrent l'équipe enseignante. Madame Devillers est enseignante remplaçante, attachée à l'école, elle est chargée notamment des remplacements pendant la formation de madame Vadrot. Madame Duporge est responsable de la classe de CM. Madame Baconier est responsable de la classe de GS-CP lors de la décharge de direction de madame Chevret, le vendredi. Il n'y a pas d'autre changement dans l'équipe.

Équipe accompagnante

Plusieurs accompagnantes des élèves en situation de handicap travaillent également à l'école : madame Barbier et madame Clerc (ULIS), madame Caudron (CM) .

Madame Ledey est ATSEM auprès des élèves de PS/MS.

Nous poursuivons nos recherches pour trouver une personne qui ferait son service civique à l'école, puisque celui qui était prévu a changé de région.

Équipe spécialisée

Le RASED de Varennes-Vauzelles est composé d'une psychologue scolaire, madame Garin et d'une enseignante spécialisée, madame Martigné-Crochet.

L'enseignante référente pour les élèves en situation de handicap est madame Guillaumin.

Effectifs à ce jour

<u>Classe de PS/MS</u>	<i>Mme Hubert</i>	11 PS 7 MS	18 élèves
<u>Classe de GS/CP</u>	<i>Mme Baconier Mme Chevret</i>	6 GS 11 CP	17 élèves
<u>Classe de CE1/CE2</u>	<i>Mme Michelis</i>	10 CE1 13 CE2	23 élèves
<u>Classe de CM1/CM2</u>	<i>Mme Duporge</i>	9 CM1 9CM2	18 élèves
<u>Dispositif ULIS école</u>	<i>Mme Vadrot</i>	1 CP / 1 CE1 / 1 CE2 2 CM1 / 4 CM2	9 élèves
Total :			85 élèves

Un débat a lieu : Les effectifs sont en baisse, des discussions entre élus seront indispensables. La réflexion est amorcée lors des rencontres avec les élus des autres communes, il est cependant difficile d'anticiper. Les renseignements concernant les futures inscriptions sont à collecter. Notre DDEN propose à l'adjoint au maire de lancer une concertation, il dit déjà y travailler, tout comme sur le collège, les transports... L'offre de logements à Saint Saulge doit changer pour accueillir des familles qui voudraient louer à Saint Saulge où tout est accueillant : l'école, le périscolaire...

Circonscription

Chaque école est placée sous la responsabilité d'un inspecteur de l'Éducation nationale. Madame Sylvie Paquet est l'inspectrice de l'Éducation nationale responsable de la circonscription « Nevers 2 ». Les bureaux de cette circonscription sont situés au sein de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

4. Informations sur les modalités d'accueil actuelles dans le cadre du protocole sanitaire

À la rentrée de septembre 2022, dans le cadre de la pandémie de la Covid-19 et afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation Nationale, de la

Jeunesse et des Sports a établi, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre niveaux :

- niveau socle : cours en présentiel / Recommandations générales / pas de restriction pour les activités physiques et sportives.
- niveau 1 : cours en présentiel / port du masque / pas de limitation du brassage /
- niveau 2 : cours en présentiel / port du masque / limitation du brassage par niveau / désinfection des surfaces / Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur avec une distanciation adaptée.
- niveau 3 : cours en présentiel / port du masque / limitation du brassage à table / Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises.

Une analyse régulière de la situation est assurée sur la base notamment des indicateurs fournis par Santé publique France pour différentes échelles territoriales. En fonction de la situation épidémique, le passage d'un niveau à l'autre est déclenché au niveau national ou territorial (département, académie, région) afin de garantir une réactivité ainsi qu'une proportionnalité des mesures.

Le niveau applicable pour la rentrée scolaire était le niveau socle.

Rappel : Les gestes barrière sont encore nécessaires et les élèves doivent disposer d'un paquet de mouchoirs en papier et apporter une gourde à l'école.

Les récréations communes ont pu reprendre. Deux services sont conservés à la cantine et les plus jeunes déjeunent désormais toujours au premier service.

Les cas contacts sont signalés aux familles.

5. Vote du règlement intérieur et information sur la charte de la laïcité

Pour étude, le règlement intérieur de l'école a été transmis avant cette réunion.

De légères modifications ont été apportées notamment sur les modalités de communication école/famille. Il faut rajouter les coordonnées de la mairie pour prévenir d'un changement concernant la cantine. Tout ce qui concerne la pause méridienne est géré par Mme Delbove, qu'on peut joindre quand c'est nécessaire.

Un vote de l'assemblée recueille le résultat suivant :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Par courrier électronique, il sera prochainement communiqué aux représentants légaux qui devront en prendre connaissance en signant un accusé dans le cahier de liaison. Cette démarche est obligatoire. Les familles qui souhaiteraient obtenir un exemplaire dactylographié pourront l'obtenir sur simple demande.

Madame Duporge fait la lecture de quelques articles de la charte de la laïcité. La directrice insiste sur le préambule de cette charte : « La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République ». Elle rappelle que les enseignants font vivre quotidiennement ces valeurs dans leurs classes.

La charte de la laïcité sera très prochainement communiquée aux familles nouvellement scolarisées à l'école des légendes. Il est précisé que ce document est affiché dans l'école et à l'extérieur, sur le panneau d'affichage.

6. Informations sur l'association des p'tites légendes et l'U.S.E.P.

Madame Chevret, trésorière, présente les actions et les comptes de l'association des p'tites légendes. La prochaine assemblée générale se tiendra le jeudi 10 novembre à 17h30. Tous les parents d'élèves peuvent être membres de l'association des P'tites Légendes, sur simple demande.

M Basely, le président ne sera plus le président car il exerce dans une autre école. Madame Michelis propose d'assurer cette tâche.

Un calendrier d'actions de l'association a été communiqué aux familles. Il a été distribué dans les cahiers de liaison des élèves. La première action, une vente de fleurs et de bulbes, se termine et la seconde opération de vente de chocolats commence.

Le solde du compte de l'association est de 4176 € 90

Les dernières dépenses concernent le règlement de factures n'ayant pas pu être acquittées en juillet : centre équestre 1344,08 €, 508, 60 € photographe, 202, 75 € supermarché pour la fête de l'école, 55 € Tshirt adultes petit tour rouy et st saulge, 53,30 € cotisation usep 2022 2023

Les principales ressources prévues pour cette année scolaire seront liées à une vente de bulbes/fleurs, la vente de chocolats, de photos, l'organisation d'une tombola pour gagner une galette des roi, une subvention de la ville de Saint-Saulge et l'organisation d'une fête de fin d'année.

Les dépenses majeures prévues seront consacrées aux frais liés à une classe de découverte (pour les élèves de G.S. et C.P.), aux participations au dispositif « école et cinéma », l'orga-

nisation d'une projection cinématographique pour tous, aux sorties au spectacle à la maison de la culture et tout ce qui peut faciliter les apprentissages des élèves pendant leurs activités.

Madame Chevret rappelle que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider au fonctionnement de l'association.

L'association est également affiliée à l'USEP. À ce titre, des rencontres sportives sont proposées durant le temps scolaire (activités obligatoires) mais également hors temps scolaire (facultatives). L'affiliation à l'USEP 58 permet également de bénéficier de prêt de matériel d'E.P.S. et de ressources pédagogiques. D'avance, l'association remercie la municipalité pour la subvention qu'elle lui versera cette année.

7. Informations sur la sécurité dans les écoles et la mise en place du P.P.M.S.

Les écoles peuvent être confrontées à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, séisme, mouvement de terrain, ...) ; technologiques (nuage toxique, radioactivité, ...) ou des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes malveillantes, attentats, ...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens.

En conséquence, chacun doit s'y préparer, notamment dans le cas où leur ampleur retarderait l'intervention des services de secours et où l'école se trouverait momentanément isolée. Tel est l'objectif du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à la situation précise de chaque école, qui doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale. Nous travaillons pour une harmonisation du PPMS de la garderie avec le PPMS de l'école.

Trois exercices doivent être effectués dans l'année scolaire. Un premier a été réalisé durant la première période, vendredi 30 septembre. Sa nature est imposée par les ministères de l'Éducation Nationale et de l'intérieur. Il a porté sur une alerte intrusion-attentat (mise à l'abri). Les deux suivants porteront sur un confinement et une évacuation. Les élèves sont préparés à la réalisation des exercices.

Par ailleurs, trois exercices d'évacuation-incendie sont également prévus. Un premier a été effectué le 23 septembre. Tout s'est bien déroulé. L'exercice s'est effectué en deux temps car les systèmes de sécurité incendie des bâtiments du haut et du bas sont indépendants.

La mise en œuvre du PPMS nécessite la fourniture de matériel (mallette de première urgence) : bouteilles d'eau, ruban adhésif pour le confinement, poste de radio, lampes de poche à manivelle, ... Il revient à la municipalité de mettre à disposition ces fournitures. Elle sera prochainement sollicitée pour le renouvellement d'une partie du matériel.

Les familles seront destinataires d'un document résumant les conduites à tenir en cas d'accident majeur. Le PPMS est une composante du Plan Communal de Sauvegarde.

8. Projets pédagogiques d'école et informations relatives à chaque classe

La rentrée en musique

La rentrée scolaire a eu lieu « en musique ». Pour commencer l'année sous le signe de la joie et de la sérénité, chaque classe de l'école des légendes a appris un ou plusieurs chants. Les élèves les ont interprétés dans la cour de l'école à 15h45.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours d'éducation artistique et culturel).

Éco-école

Cette année, les enseignantes se centrent sur le projet d'école et n'engagent pas d'action spécifique. Nous restons dans nos démarches acquises par les travaux sur les déchets, l'énergie.

Bibliothèque municipale

Les élèves de toutes les classes participeront à « l'échappée lecture », prix de littérature de jeunesse organisé par la bibliothèque départementale de la Nièvre. Les élèves s'engageront dans la lecture de plusieurs livres. À l'issue de ces lectures, ils éliront leur ouvrage préféré dans leur catégorie. Les votes de toutes les écoles participantes du département seront centralisés par la bibliothèque départementale de la Nièvre qui rendra public le titre du livre lauréat.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours d'éducation artistique et culturelle).

Nos visites à la bibliothèque reprendront.

La « Grande Lessive »

Tous les élèves de l'école ont participé à la « Grande Lessive » aujourd'hui 20 octobre 2022, manifestation d'ampleur internationale. La « Grande Lessive » est une installation artistique éphémère qui est conçue par tous les élèves, au moyen de réalisations plastiques (dessins, images numériques, collages, ...). Le thème de l'événement était « La couleur de mes

rêves». Les productions ont été suspendues à des fils tendus dans la cantine à l'aide de pinces à linge.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours d'éducation artistique et culturelle).

Élections et conseil d'élèves

Les classes de GS jusqu'au CM2 ont proposé des élections de délégués. La mairie a prêté une urne pour le bon déroulement des élections. Un premier conseil d'élèves dans lequel ont siégé des représentants de chaque classe s'est réuni le 7 octobre pendant 30 minutes. Les élèves ont tenu à proposer des améliorations possibles pour l'école. Nous envisageons 1 à 2 conseils par période. L'objectif est de réaliser des allers retours entre les classes et le conseil des enfants.

Ces actions sont inscrites au projet d'école (parcours citoyen).

Le premier conseil a eu lieu, ils voudraient plus d'herbe dans la cour et un terrain de foot grillagé, l'évolution aura lieu durant l'année.

CLAS

Le dispositif CLAS est mis en place en partenariat avec l'espace socioculturel, il regroupe un ensemble d'actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école.

Cette année, un groupe de 8 élèves est constitué. Réservé aux enfants à partir du CE2, il sera placé sous la responsabilité de madame Poilvé qui propose des outils aux élèves pour leur permettre de prendre la parole devant d'autres camarades et avoir confiance en eux. Les séances s'appuient sur la pratique du théâtre. Un programme de visites de lieux culturels et de sorties pour assister à des spectacles est également organisé.

Les 8 enfants bénéficieront de deux heures d'interventions par semaine, les mercredis matin. La CAF participe au financement de cette action.

L'équipe enseignante propose l'atelier à des élèves qu'elle a repérés de façon à constituer un groupe mixte, hétérogène et motivé. Des bénéfices sont le bien-être et la scolarité constatés chaque année.

Hommage à Samuel Paty

À la demande de monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, un hommage à Samuel Paty, professeur assassiné aux abords de son collège, a été organisé au cycle 3. Cet hommage a eu lieu lundi 17 octobre. La classe a échangé sur le rôle d'une enseignante ou d'un enseignant. Les élèves ont étudié une vidéo avec la maitresse. Celle-ci a terminé la séance avec la lecture d'un magnifique texte de Jean Jaurès.

Action de solidarité ELA

Ce lundi 17 octobre, les élèves de l'école ont participé à une opération de solidarité en faveur de la recherche sur les leucodystrophies. Cette opération est proposée par l'association ELA. Les enfants visionnent un film. Ils ont prêté symboliquement leurs jambes aux malades pour une course, « mets tes baskets pour ELA ». Les écoliers ont composé une dictée dont le texte était avant tout un message de solidarité.

Cette opération qui s'inscrit dans le cadre du parcours citoyen du projet d'école, permet de recueillir une somme de 159€ qui sera intégralement reversée à l'association ELA.

Projet Rugby

L'année passée, l'école avait participé à une journée de découverte proposée par le comité départemental de rugby et Adrien Xiong. Enchantée, l'école a souhaité bénéficier d'une séquence rugby en 2022/2023. A regret, les GS-CP n'ont pas été autorisés à participer (pas d'intervenant extérieur en sport pour les GS dans le département). Le projet a pu aboutir pour les classes de CE, CM et Ulis en inclusion avec un cycle de 12 séances dont 9 avec un intervenant professionnel du comité de rugby. L'école n'a aucun frais.

Natation scolaire

Dans le cadre des enseignements d'éducation physique et sportive, les classes de GS/CP et de CM ainsi que des élèves du dispositif ULIS-école doivent bénéficier de 13 séances de natation à partir du 16 janvier. Les enfants devaient se rendre à la piscine d'Imphy.

L'équipe remercie la municipalité qui finance l'intégralité de ces séances ainsi que les parents qui nous accompagneront pour ces sorties, malheureusement nous n'avons pas la confirmation que la piscine très endommagée par un orage de grêle en septembre sera en mesure d'accueillir les classes. La question se pose, pourra-t-on aller à Decize, à Château-Chinon...

Le festival de la VOIX

Ce projet au long cours a débuté le 27 septembre. Les élèves bénéficient d'une séance hebdomadaire avec un intervenant, musicien professionnel : Florent Thiant en CE, CM et Ulis en inclusion et Delphine DOUBLOT en PS-MS et GS-CP et ulis en inclusion. L'école n'a aucun frais. Cette année le thème est « musique et cinéma ». Le festival se tiendra à Saint-Saulge cette année, le week-end du 13-14 mai.

La Maison-Nevers :

Les spectacles et sorties reprennent et les enseignantes ont demandé à assister à des spectacles.

École et cinéma :

Toutes les classes verront un film en fin d'année avant les fêtes.

Les classes de la GS au CM et les élèves d'Ulis en inclusion, se sont inscrites au dispositif école et cinéma. Les séances auront lieu à la mairie.

Classe de PS/MS

Madame Hubert : Je prends les élèves de M.S. en APC pour réaliser un album à partir d'une comptine. Nous nous sommes positionnés sur deux spectacles à la Maison avec Mme Chevret.

Nous partageons une séance de sport par semaine avec les élèves de G.S. et C.P., les élèves sont enchantés. Nous nous promenons tous les lundis pour découvrir la nature qui nous entoure. A chaque saison nous réaliserons un panneau et prélèverons tout ce qui peut être exploitable. Concernant la période dernière nos récoltes ont servi à l'activité sonore avec notre intervenante, nous réalisons une boîte à sons.

Nous jardinons, comme l'an dernier, nous avons déjà prélevé les graines de ce qu'on avait semé l'an passé pour réaliser nos semis au printemps (nous avons mangé déjà deux soupes de notre production).

Nous jardinerons aussi dans le jardin de l'école (et toute l'école peut-être) avec une intervenante. En fin d'année nous irons peut-être visiter le jardin d'Appremont.

Une rencontre entre des maternelles aura lieu, il y aura aussi des rencontres entre l'école de Rouy et la notre, notamment en mathématiques.

Classe de GS/CP

La classe de GS-CP pratique un décloisonnement avec la classe de PS-MS pour séparer une heure par jour les élèves de cycle 2 et de cycle1. Les GS rejoignent la classe de Christelle Hubert à 14h15 jusqu'à la pause de 15h15.

L'enseignante spécialisée du RASED de Varennes-Vauzelles, Cécile Martigné-Crochet, interviendra plus tard dans l'année pour les GS-CP.

Les évaluations nationales de CP, session de septembre, ont été réalisées en classe entre le 12 et le 23 septembre. Les entretiens ont lieu avec les familles pour transmettre les résultats. De nouvelles évaluations auront lieu en janvier.

Les séances d'APC n'ont pas encore commencé : Madame Chevret n'assure pas de séance d'APC cette année du fait de l'intérim de direction. Madame Baconier réalisera des séances.

La classe participe aux projets de l'école.

Nous avons un projet de classe de découverte de deux nuitées en lien avec le projet d'école. Tous les élèves seront concernés.

Notre intérêt se portera sur le petit déjeuner et l'alimentation dans le cadre d'un partenariat avec la mairie et l'état.

Nous espérons reprendre le brossage des dents après le déjeuner.

Nous pratiquons quotidiennement « le quart d'heure de lecture » : ce projet national de lutte contre illettrisme. Tous les jours à 13h45, nous nous arrêtons pour lire. Ce temps partagé de lecture-plaisir entretient le plaisir de lire chez les élèves et les adultes. Dans la très grande majorité des cas, la maîtresse lit à voix haute un album pour toute la classe.

Nous irons au concert le vendredi 21 octobre à la Maison-Nevers Agglomération (scène conventionnée art en territoire) pour développer nos compétences de spectateurs. L'orchestre donnera une représentation du carnaval des animaux de Camille Saint-Saens. Les élèves ont visionné des vidéos de la philharmonie de Paris jouant cette œuvre. Les élèves découvriront le spectacle vivant, la salle de spectacle, la scène...

Notre projet Voix dans le thème "musique et cinéma", s'inspire des films Microcosmos et Minuscules. Les élèves s'intéresseront à notre environnement proche et les petites "bêtes" qui y vivent. Ce projet s'articule entre chant, bruitage et enregistrement d'éléments visuels et sonores de la nature. Lors de la représentation, les élèves proposeront une "appropriation" de ces films.

Nous verrons un film dans le cadre du projet « école et cinéma » : Le 6 avril : Bonjour le monde !

Nous sommes concernés par les apprentissages à la piscine.

Classe de CE

Evaluations nationales : les élèves de CE1 ont été évalués en français et en mathématiques (2ème quinzaine de septembre). Les parents sont reçus en entretien pour la restitution des résultats de leur enfant.

RASED : 4 élèves de CE1 bénéficient de l'intervention de l'enseignante spécialisée chaque lundi et jeudi en fin d'après-midi (séance de 45 minutes en lecture/écriture).

APC : en période 1, 5 élèves de CE1 ont bénéficié d'activités en lecture avec leur enseignante (séance de 45 minutes, le mardi après la classe).

Concert pédagogique à La Maison : « Le Carnaval des animaux », vendredi 21 octobre
Projet voix : le thème de cette année est « Musique et cinéma » ; les enseignantes des classes CE, CM et du dispositif ULIS ont décidé d'orienter leur projet autour des légendes. La classe CE travaillera plus spécifiquement sur le film d'animation « Le Peuple loup » (de Tomm Moore et Ross Stewart), inspiré de la vieille légende celte des « wolfwalkers » ou « loups d'Ossory ». Titre de notre projet : « La forêt et ses légendes : à la rencontre du loup »
Les élèves bénéficient de l'intervention de Florent Thiant (dumiste) chaque mardi.

Ecole et cinéma : cette année encore, la classe est inscrite au dispositif ; 3 films seront visionnés dans l'année : le 1er est prévu le vendredi 2 décembre « Un conte peut en cacher un autre ». En amont et suite à la projection, un travail sur le conte sera mené en classe : les contes traditionnels et leur détournement.

EPS : toute cette 1ère période, des séances de rugby ont été menées chaque jeudi avec Adrien Xiong (agent de développement sportif au sein du comité départemental de rugby de la Nièvre). Les élèves ont également été initiés au Tchoukball (jeu collectif avec ballon) : Elie Odouard (délégué départemental USEP Nièvre) est venu nous accompagner pour la 1ère séance ; un grand merci à l'association USEP pour le prêt du matériel. L'école envisage l'achat de ballons. Madame Gamet propose de solliciter l'USON.

Projet robot : en cette fin de période et toute la période prochaine, les élèves découvriront la robotique ; en suivant une démarche d'investigation, les élèves vont être amenés à observer, émettre des hypothèses, manipuler, expérimenter et apporter des éléments de réponse à nos interrogations de départ. Merci à la circonscription Nevers 2 pour le prêt du matériel (4 robots Thymio) et pour son accompagnement dans la réalisation du projet.

Classe de CM

Des APC ont été réalisés durant cette première période, les mardis avec trois élèves afin de travailler sur les grands nombres entiers et les jeudis avec deux élèves pour travailler la lecture et le vocabulaire.

De nombreux projets sont en cours. Nous avons notamment le projet voix avec le même intervenant que les CE qui sera concrétisé par un festival en fin d'année avec une représentation de la part des élèves. Nous sommes partis sur la thématique des Légendes et plus particulièrement sur celle de Robin des bois. Cette thématique est également en lien avec la littérature et l'anglais que nous faisons en classe ainsi que le projet cinéma.

Nous avons le projet Rugby avec un intervenant qui se déroule les jeudis. Les élèves apprennent à connaître les règles du rugby et à les mettre en œuvre. Ce projet continue sur la deuxième période de l'année et a pour finalité une rencontre avec l'école de Rouy.

Nous sommes aussi inscrits au projet école et cinéma dans le but de voir et de travailler trois films que nous verrons dans l'année. Le premier film sera diffusé le vendredi 2 décembre, il s'agit de *Max et les maxi-monstres*, une séance sera réalisée en amont pour préparer le visionnage du film.

D'autres projets sont également en cours avec notamment l'étude du théâtre en classe ainsi que la demande de matériel de cirque à l'USEP pour la dernière période de l'année. Nous avons demandé des spectacles à la maison de la culture, nous sommes dans l'attente d'une réponse pour la classe de CM.

Dispositif ULIS

- 9 élèves sont accueillis cette année au sein du dispositif ULIS, accompagnés par une AESHco et une AESHi.

- en formation pour préparer le CAPPEI, je suis remplacée à la fin de chaque période scolaire par Mme Lucile Devillers. Nous veillons à travailler dans le même sens pour assurer la continuité des apprentissages.

- intéressée par la mise en place du petit déjeuner, je souhaiterais pouvoir démarrer cette action dès que possible, le vendredi, et suis prête à m'occuper des achats pour maîtriser le contenu de ces petits-déjeuners pour l'ULIS. Demande à connaître les modalités de mise en oeuvre.

- des décroisonnements et des co-interventions ont été mis en place avec la classe de C.M. depuis la rentrée de septembre et ce partenariat se révèle positif pour les élèves (adaptations au niveau de chacun, travail en demi-groupes) et pour les enseignantes (partage d'expériences).

- poursuite de l'action "école du dehors" avec une sortie hebdomadaire le lundi matin pour des apprentissages en dehors de la classe dans différentes disciplines.

- démarrage d'un projet de correspondance avec une ULIS TFC de Nevers (école de Loire) afin de développer les compétences langagières des élèves et de valoriser leurs apprentissages sur le milieu naturel. Deux rencontres sont envisagée en fin d'année (accueil de l'ULIS de Nevers au printemps et sortie à Nevers en juin afin de découvrir un autre milieu naturel : Loire, parc public). Les élèves se sont écrit et sont motivés par cet échange.

- inscription de l'ULIS à l'action "journée internationale des forêts" le 21/03/23.

- participation aux projets de l'école dans le cadre des inclusions pour l'ensemble des élèves du dispositif.

9. Attribution des salles de l'école.

Afin de limiter le gaspillage, la commune de St-Saulge a décidé de ne pas chauffer les préfabriqués cet hiver. Le dojo va se déplacer vers ce qui était la salle de réunion de l'école. La mairie procède au déménagement et aux aménagements nécessaires. L'accueil périscolaire utilisera la salle de classe des CE pendant les vacances pour les activités primaires.

C'est pour des raisons économiques et de sécurité que les préfabriqués ne seront plus utilisés, nous explique l'adjoint au maire. Le dojo va être dans l'ancienne salle de réunion. La directrice explique qu'on ne peut pas dépasser 19 personnes dans cette salle, cela encouragera les décroisements. Nous avons préféré garder le dojo à l'école pour pouvoir l'utiliser.

M. Cheveau nous précise qu'il faut partager les salles. L'utilisation de la classe de Mme Michelis sera différée puisqu'il reste du gaz pour chauffer les préfabriqués. Mme Chevret explique que nous essayons de réagir au mieux et de nous adapter à cette situation. Une déléguée des parents rappelle qu'on pourrait mettre en valeur la bibliothèque et l'investissement de l'association des p'tites légendes et de la mairie (scolnet, site, article...).

M. Cheveau préférerait qu'on ait une seule bibliothèque jeunesse dans Saint Saulge. Mme Michelis explique que les ouvrages ont été choisis par l'équipe enseignante qui a besoin de ces livres, d'autres personnes ne peuvent pas venir emprunter des livres dans l'école. Les parents trouvent normal que l'école ait une bibliothèque et qu'on l'utilise. Il nous manque un service civique qui nous aiderait à mettre en place le logiciel pour gérer les emprunts. La directrice précise qu'il est important de se rendre dans une autre bibliothèque, celle de la mairie, les deux bibliothèques sont complémentaires.

Tous sont d'accord pour cette nouvelle répartition des salles.

10. Questions diverses

Mme Gamet : à propos de la cantine : Les repas sont-ils facturés lorsque l'enfant est malade ? Prévenir 48H à l'avance, c'est compliqué. Faut-il un certificat médical pour annuler le repas ? Quand l'enfant est malade il faut prévenir l'école et la mairie mais seulement à partir de 9H00. Quand un enfant part en cours de matinée, si le repas est facturé, peut-on récupérer le repas ? M. Cheveau ne sait pas répondre, il invite les délégués des parents à poser ces questions à Mme Delbove.

La directrice précise que la coordination avec la mairie est faite, l'école communique les absents et fait au plus vite pour prévenir du départ d'un enfant dans la matinée. Les parents d'élèves vont écrire à la mairie pour avoir toutes ces précisions. Aussi, les docteurs ne sont pas d'accord pour délivrer des certificats médicaux pour la cantine.

Une maman note le manque d'AESHi . Notre PIAL est prévenu, nous renouvelerons notre demande.

La séance est close à 20h04

Date des prochains conseils d'école : mardi 21 février à 17h30 et lundi 12 juin à 17h30.